

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES  
DEVANT ÊTRE TENUE LE **4 JUIN 2018, À 17 H 30 POUR LE SOUPER**

## ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**
- 2. Parole au public**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion d'avril 2018**
  - 4.1 Signature du registre de la dernière réunion
  - 4.2 Questions afférentes au procès-verbal
- 5. Correspondance**
- 6. Points de décision**
  - 6.1 Frais chargés aux parents (approuvé) (doc. sur place)
  - 6.2 Effets scolaires (doc. sur place)
  - 6.3 Prévisions budgétaires (adopté) (doc. sur place)
  - 6.4 Brunch 2018
  - 6.5 Plan de lutte
  - 6.6 Date de la rencontre de l'assemblée générale annuelle des parents
  - 6.7 Sortie de fin d'année Josée
  - 6.8 Dépense pour le fonds à destination spéciale (maternelle)
  - 6.9 Entrée progressive des maternelles
- 7. Points de discussion et d'information**
  - 7.1 Service aux élèves pour 2018-2019
  - 7.2 Solde du fonds à destination spéciale
  - 7.3 Suivi des moyens prévus à la Convention de gestion (point reporté au prochain CÉ)
  - 7.4 Retour sur le lave-auto
  - 7.5 Organisation scolaire 2018-2019
  - 7.6 Service de garde 2018-2019
  - 7.7 Suivi des travaux
  - 7.8 Activité de transition 6<sup>e</sup> année
  - 7.9 Coup de pouce (code de vie)
- 8. Droits de parole :**
  - 8.1 Parole à la responsable du Service de garde
  - 8.2 Parole aux enseignants
  - 8.3 Parole à l'OPP
  - 8.4 Parole au représentant de la communauté
  - 8.5 Parole au personnel de soutien
  - 8.6 Parole au représentant du Comité de parents
- 9. Questions diverses**
- 10. Date de la prochaine rencontre**
- 11. Levée de l'assemblée**